

Rueil-Malmaison, le 14 décembre 2015

VINCI Airports acquiert la société aéroportuaire dominicaine AERODOM, exploitant 6 aéroports en République Dominicaine

- Concession et exploitation de 6 aéroports en République Dominicaine, dont les aéroports de Saint-Domingue et de Puerto Plata
- Un trafic total de 4,3 millions de passagers en 2014
- Un contrat de concession jusqu'en mars 2030

VINCI Airports, filiale aéroportuaire du Groupe VINCI, a signé aujourd'hui avec le fonds d'investissement Advent International, un accord portant sur l'acquisition d'Aeropuertos Dominicanos Siglo XXI, SA (AERODOM). Cette société dominicaine est détentrice d'un contrat de concession avec l'Etat et la Commission Aéroportuaire portant sur l'exploitation de 6 aéroports en République Dominicaine jusqu'en mars 2030. La finalisation de la transaction et le transfert de l'exploitation sont prévus d'ici à la fin du premier trimestre 2016.

AERODOM exploite 6 des 9 aéroports de République Dominicaine :

- L'aéroport international Las Américas est l'un des plus importants de l'île et dessert la capitale du pays, Saint-Domingue, depuis 1959. Le trafic a totalisé 3,3 millions de passagers en 2014 ;
- L'aéroport Gregorio Luperón à Puerto Plata, est la porte d'entrée de la deuxième destination touristique de l'île avec 787 000 passagers en 2014 ;
- Les aéroports Presidente Juan Bosch et Arroyo Barril à Samaná, La Isabela à Saint-Domingue et María Montez à Barahona cumulent un trafic de 247 000 passagers en 2014.

Au total, les aéroports d'AERODOM ont accueilli 4,3 millions de passagers en 2014, à 98% internationaux.

Avec 5% de croissance par an en moyenne sur les 10 dernières années, la République Dominicaine est une économie attractive et un territoire dynamique. Le pays bénéficie notamment des effets de la croissance nord-américaine et de la politique ambitieuse des autorités locales en matière de développement touristique.

Cette nouvelle acquisition portera le nombre d'aéroports opérés par VINCI Airports à 33, en intégrant les deux aéroports du Kansai, au Japon, pour lesquels VINCI Airports, en partenariat avec Orix, a signé un accord préalable en novembre dernier. Elle vient également illustrer la stratégie de développement du Groupe VINCI dans les pays à fort potentiel de croissance.

A propos de VINCI Airports

Acteur international du secteur aéroportuaire, VINCI Airports assure le développement et l'exploitation de 25 aéroports, dont 11 en France, 10 au Portugal (dont le hub de Lisbonne avec 18 millions de passagers), 3 au Cambodge et un au Chili (depuis le 1er octobre 2015). Desservies par plus de 100 compagnies aériennes, l'ensemble des plates-formes VINCI Airports a totalisé un trafic annuel de 47 millions de passagers en 2014, avec un chiffre d'affaires de 717 millions d'euros¹. Grâce à son expertise d'intégrateur global, VINCI Airports, fort de ses 5 400 collaborateurs, développe, finance, construit, exploite des aéroports, et apporte sa capacité d'investissement, son réseau international et son savoir-faire dans l'optimisation de la gestion de plates-formes existantes, de projets d'extension ou de construction complète d'infrastructure aéroportuaire. Le 10 novembre dernier, VINCI Airports, en consortium avec la société japonaise ORIX, a été sélectionné attributaire pressenti par la New Kansai International Airport Company (NKIAC) pour un contrat de concession d'une durée de 44 ans des aéroports internationaux du Kansai et d'Osaka (34,6 millions de passagers en 2014).

www.vinci-airports.com

¹ Données 2014 hors aéroport de Santiago du Chili

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et de la construction, employant plus de 185 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.

www.vinci.com